



Supplément d'intéressement 2023

La CGT exige une juste redistribution des richesses produites par tous les agents !

Luc REMONT a présenté les résultats annuels du Groupe EDF pour l'année 2023. Au-delà d'une baisse significative de la dette et d'un résultat net de 10 milliards d'euros, l'EBITDA affiche un montant record de 39,9 milliards d'euros.

L'EBITDA est l'indicateur de base utilisé pour calculer l'enveloppe de l'intéressement dont chacun recevra prochainement sa notification avec le montant individuel attribué.

Compte tenu des résultats 2023, la direction, plutôt que de valoriser le travail par l'attribution de NR via les Mesures Salariales, a décidé d'ouvrir une négociation pour un supplément d'intéressement.

Cette pseudo-réponse « One Shot » n'a pas vocation à se renouveler tous les ans !

Pour la CGT :

- La seule garantie d'évolution salariale reste la reconnaissance des salariés par l'attribution de niveaux de rémunération.
- Un supplément d'intéressement doit permettre une meilleure répartition des richesses.

Lors de cette 1^{ère} réunion de négociation de ce mardi 20 février, la CGT a porté une meilleure répartition des richesses produites, permettant aux plus bas salaires de bénéficier d'une enveloppe plus conséquente sans impact majeur sur les plus hauts salaires.

La direction nous a fait une proposition, largement insuffisante, d'un supplément de 1000€ en MOYENNE ...

Pour la majorité des agents, cela reviendrait à leur octroyer un supplément à seulement 3 chiffres ...

Au vu des excellents résultats, c'est totalement INADMISSIBLE !

**La revendication CGT garantissant à minima
1300€ net pour les agents au 1^{er} NR de la
grille est largement finançable !**